



L'an deux mil vingt et un, le 28 juin 2021,

Le Conseil Municipal s'est réuni en son lieu habituel, sous la présidence de Madame le Maire, Corinne DUCROCQ.

Date de convocation : 21 juin 2021

Secrétaire de séance : Yohan MARECHAL

Heure d'ouverture de la séance : 19h10

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 13

Pouvoir : 01

Présents : Corinne DUCROCQ, Evelyne CASTELAIN, Francis VALENTIN, Dominique JOUSSE, Christophe ALLARD, Yohan MARECHAL, Jean-Marie RUIZ, Nathalie SALMON, Jean-François THOMASSON, Marie-Christine SAUMANDE, Christian BERTRAND, Kornelius GOUDAPPEL.

Absents excusés : Hélène KOU, Philippe GALLET.

Absents : Alain FAYOL.

Mme le Maire demande le rajout d'un point supplémentaire qui sera traité en point n° 1.

Mme le Maire ouvre la séance à 19h10.

1) Délibération pour le prix de la Municipalité au concours canin organisé par l'Association Amicale canine de Coulaures.

Mme le Maire propose de remettre au vainqueur du concours canin qui s'est déroulé le 19 et 20 juin dernier un bon d'achat d'une valeur de 50 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2) Délibération pour le renouvellement de 6 mois du contrat de Céline SUREAU agent administratif.

Mme le Maire informe que pour le bon fonctionnement du secrétariat, il est nécessaire de prolonger le contrat de Madame Céline SUREAU pour une durée de 6 mois. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

3) Délibération pour la régularisation du compte d'amortissement des frais d'étude.

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'à la demande du trésorier Monsieur Banchereau, une somme de 0,50 € amortie en trop subsiste au compte 28031.

Il convient donc de régulariser ce compte en autorisant le trésorier Monsieur Banchereau à passer l'écriture suivante : débit au compte 28031 : 0.50€ par Crédit au compte 1068 : 0.50€. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

4) Délibération pour fixer les redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2021 pour ENEDIS, ORANGE et ANTARGAZ.

Mme le Maire expose l'étude pour le paiement de la redevance pour l'occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité d'Enedis, par l'opérateur de télécommunications Orange et par les ouvrages de transport et de distribution de gaz d'Antargaz.

Pour Enedis, le montant s'élève à 215 €, pour Orange 1444,11 € pour Orange et 174.84 € pour Antargaz. Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

5) Délibération pour la mise à jour du contrat pour la location du foyer rural.

Suite à différents problèmes lors de la location du foyer rural (tables non nettoyées, objets cassés...), Mme le Maire propose de préciser dans la convention de location du foyer rural que l'état des lieux de sortie se fera avant que le matériel ne soit rangé et que le chèque de caution sera restitué sous 7 jours au locataire. De plus, elle propose que le montant de la location soit modifié comme suit : aucun changement de tarif pour les résidents, forfait de 150 € pour le weekend, pour les non-résidents passage à 300 € le 1^{er} jour puis 50 € le jour supplémentaire, la gratuité reste valable pour les associations de Coulaures ; pour l'utilisation de la cuisine, de la vaisselle et du lave-vaisselle le tarif sera de 60 € pour les résidents et 90 € pour les non-résidents. Les autres prestations restent inchangées.

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

6) Délibération pour le versement d'une subvention à l'Association AAPMA.

Mme le Maire présente la demande de subvention de l'AAPMA et propose de verser la somme de 100 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

7) Délibération pour le versement d'une subvention à l'Association ADRA.

Mme le Maire présente la demande de subvention de l'ADRA et propose de verser la somme de 150 €. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

8) Délibération pour le versement d'une indemnité pour résiliation amiable du bail commercial de la Petite Cocotte.

Madame le Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'après avoir rencontré Madame Adeline Tremblay Frouin, gérante de la P'tite Cocotte et avoir pris conseil auprès de Maître Péliesson, Notaire à SAVIGNAC-LES- EGLISES, une résiliation amiable du bail commercial de la Petite Cocotte est possible. Elle propose au Conseil Municipal de verser à Madame Adeline Tremblay Frouin une indemnité de 5 000 € (cinq mille euros) pour résiliation amiable du bail commercial de la Petite Cocotte. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

9) Délibération pour une décision modificative du budget multiple rural DM n°1.

Afin de verser l'indemnité de 5 000€ à Mme Adeline Tremblay Frouin, gérante de la P'tite Cocotte, Mme le Maire propose au Conseil Municipal l'ouverture des crédits au compte 678, pour la somme de 5 000 € ; crédits qui n'ont pas été ouverts lors de l'élaboration du budget de l'exercice 2021. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

10) Délibération sur le passage effectif aux 35h sans récupération de RTT.

Mme le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 29 mars dernier, le Conseil Municipal avait débattu au sujet des modalités de mise en place des RTT. Le passage aux 35h sans récupération des agents du service technique avait été évoqué, précisant que cette nouvelle organisation de travail permettrait une meilleure continuité de service ainsi qu'une meilleure sécurité des agents. Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 18/06/2021, Mme le Maire propose le passage effectif aux 35h à compter du 1^{er} septembre 2021 à raison de 7 heures de travail par jour du lundi au vendredi. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11) Délibération sur la dénomination officielle des voies et des chemins de la Commune.

Il appartient au Conseil Municipal de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues et aux places publiques. La dénomination des voies communales, et principalement celles à caractère de rue ou de place publique, est laissée au libre choix du conseil municipal. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il convient, pour faciliter le repérage, l'accès des services publics ou commerciaux, la localisation sur les GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

Mme le Maire fait lecture de l'ensemble des voies et chemins. Cette liste est acceptée à l'unanimité.

12) Délibération pour le versement d'une prime à Monsieur Benjamin DURAND.

Mme le Maire propose de verser une prime de 250 € à Benjamin DURAND qui a effectué un stage d'un mois en février 2021 en remerciement du travail accompli, de sa gentillesse et de sa disponibilité. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

13) Questions diverses.

- La fibre: les travaux pour le passage de la fibre vont bientôt commencés sur la Commune.
- Le site internet: plusieurs personnes ont signalé que les site internet n'était pas suffisamment mis à jour. Une réflexion va être menée pour repenser le site de la Commune.
- Le panneau d'information électronique a été installé début mai au croisement de la D705 et rue Paul Magnat. Les retours sur cette installation sont très positifs.
- Suite à la démission de Mr Alain Fayol de son poste de 1^{er} adjoint et conseiller municipal, la municipalité attend l'acceptation de cette démission par le Préfet pour procéder à la nomination d'un nouvel 1^{er} adjoint et d'un 4^{ème} adjoint.

Fin de séance : 21h45.

Récapitulatif des délibérations prises lors de la séance

du 28 juin 2021.

2021/06 – 45 : Délibération pour le prix de la Municipalité au concours canin organisé par l'Association Amicale canine de Coulaures.

2021/06 – 46 : Délibération pour le renouvellement de 6 mois du contrat de Céline SUREAU agent administratif.

2021/06 – 47 : Délibération pour la régularisation du compte d'amortissement des frais d'étude.

2021/06 – 48 : Délibération pour fixer les redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2021 pour ENEDIS.

2021/06 – 49 : Délibération pour fixer les redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2021 pour ORANGE.

2021/06 – 50 : Délibération pour fixer les redevances d'occupation du domaine public pour l'année 2021 pour ANTARGAZ.

2021/06 – 51 : Délibération pour la mise à jour du contrat pour la location du foyer rural.

2021/06 – 52 : Délibération pour le versement d'une subvention à l'Association AAPMA.

2021/06 – 53 : Délibération pour le versement d'une subvention à l'Association ADRA.

2021/06 – 54 : Délibération pour le versement d'une indemnité pour résiliation amiable du bail commercial de la Petite Cocotte.

2021/06 – 55 : Délibération pour une décision modificative du budget multiple rural DM n°1

2021/06 – 56 : Délibération sur le passage effectif aux 35h sans récupération de RTT.

2021/06 – 57 : Délibération sur la dénomination officielle des voies et des chemins de la Commune.

2021/06 – 58 : Délibération pour le versement d'une prime à Monsieur Benjamin DURAND.

SIGNATURES

NOMS	SIGNATURE
Corinne DUCROCQ	
Alain FAYOL	ABSENT
Evelyne CASTELAIN	
Jean-Marie RUIZ	
Francis VALENTIN	
Dominique JOUSSE	
Christophe ALLARD	
Yohan MARECHAL	
Hélène KOU	EXCUSEE
Philippe GALLET	EXCUSE
Kornelius GOUDAPPEL	
Marie-Christine SAUMANDE	
Nathalie SALMON	
Jean-François THOMASSON	
Christian BERTRAND	